



Sauvons le Jardin de la Reine et le bâtiment de l'Intendance

Bilan Moral 2014-2015

L'année 2014 est la première année pleine de l'association. Elle a permis d'évaluer correctement notre potentiel d'action, notre capacité à mener à bien les missions qui nous sont confiées et que nous nous sommes données.

Lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 2014, les statuts de l'association ont été modifiés afin de permettre un élargissement de son rayon d'actions :

« Le but de l'association est de contribuer à la reconnaissance et à la sauvegarde du patrimoine historique, botanique et paysager du Jardin de la Reine et du bâtiment de l'Intendance du jardin des Plantes, en tant que parties intégrantes de l'ensemble originel du Jardin des Plantes de Montpellier ».

Cet élargissement des statuts nous a permis d'être en conformité avec nos volontés d'agir, et de pouvoir porter un discours sur la situation globale du Jardin des Plantes, dont le Jardin de la Reine est une partie historique.

1. La restauration du jardin

a. L'apprentissage de ses cycles

Cette première année a été l'occasion de comprendre les dynamiques propres au jardin, ses rythmes, son fonctionnement face aux aléas climatiques. Après l'année sèche et l'épisode de la tyrannie de la basse-cour, la nature a repris ses droits. Un premier inventaire de biodiversité a été réalisé. Il va maintenant être complété par des observations complémentaires.

b. La remise en culture

Elle concerne pour l'essentiel la partie potagère, que nous avons recréée en culture sur buttes (permaculture), avec un travail d'équilibre pour assurer l'attrait mellifère et repousser certains parasites. Mais aussi un équilibre de saison, en gardant toujours une dense diversité végétale. On travaille à adapter des variétés anciennes à l'agriculture urbaine, avec une sélection des meilleurs spécimens et une récolte de graines qui puissent rapidement servir à d'autres jardins, notamment les jardins partagés. Nous voulons profiter du caractère assez protégé du lieu pour en faire une ressource.

Nous travaillons beaucoup plus prudemment la partie « alpine », qui a fonction de verger. Avec l'entretien des arbres existants, la remise des lignes de vignes, et l'attention à la biodiversité existante, qui a tendance à subir les assauts de certaines espèces invasives, et des espèces autochtones plus fortes.

c. L'entretien

Cette année, un premier gros travail a été réalisé

- pour retrouver les espaces : cheminements, bordures, dessins, et
- pour replanter une partie de ces dessins et plates-bandes. Ce qui veut dire canaliser les acanthes, enlever les rejetons de chênes verts et micocouliers, etc.
- Et sélectionner au mieux les espèces en fonction de l'implantation, et des possibilités matérielles de l'association.

Enfin, l'un des gros chantiers constants est la récupération des bois morts et la canalisation des acanthes.

d. Les travaux

Une série de travaux engagés : sécurisation de l'abri à outils, remise de l'eau sur la partie haute, construction de serres à semis, mobilier, etc. Et aussi une série de mesures de mise en sécurité du Jardin et des accès. Nous avons du faire face à des épisodes de vandalisme importants, et un psychodrame avec les adolescents qui avaient investi le jardin comme terrain de jeu. Ça c'est réglé avec le temps et quelques discussions houleuses. Nous poursuivons une mise en sécurité naturelle des accès, avec l'implantation d'épineux (muriers,...) là où les passages sauvages sont les plus importants.

2. L'ouverture au public

a. Les journées nationales ou locales

L'association prend part à toutes les grandes manifestations : Rendez-vous aux Jardins, Journées Européennes du Patrimoine dont l'édition 2014 a été éprouvante pour les bénévoles de l'association avec 1800 visiteurs. Ce sont des moments très importants pour nous, notamment pour la sensibilisation du public aux missions de l'association, et dans la récolte de dons, la vente de cartes postales et les adhésions.

b. Les permanences

En hiver, des permanences ont été assurées les lundis entre midi et 14h ou 16h, et les premiers samedis de chaque mois. À partir du printemps, trois permanences hebdomadaires ont été instaurées les lundis, jeudis et samedis de 14 à 18h.

c. Les visites spécifiques

Nous recevons aussi des groupes spécifiques, sur des opérations initiées par la Ville, ou sur lesquelles nous sommes sollicités. Nous organisons aussi des visites pour que des partenaires potentiels découvrent le jardin et entrent dans une démarche d'aide. On a reçu ainsi tout au long de l'année le congrès des villes de France, l'association des directeurs d'espaces verts, les jurys de la biodiversité,... Nous entreprenons des opérations de relations publiques auprès

de paysagistes, d'entrepreneurs du mouvement coopératif,... Les associations partenaires ont elles aussi organisé des visites : Sémilla, la SHHNNH, etc. Enfin l'association a effectué les premiers tests avec des visites scolaires.

3. La croissance de l'association

Cotisants et sympathisants : 400 cotisants depuis la naissance de l'association, mais 110 ont repris leur cotisation. Nous avons mis en œuvre un système de cotisation électronique accessible depuis le site web de l'association, pour automatiser les cotisations, ou pour faciliter l'adhésion de ceux qui nous soutiennent depuis les quatre coins du monde. Le paiement par chèque ou en espèces est bien entendu toujours d'actualité.

4. La convention d'objectifs et de gestion avec la ville

Après un temps d'observation normal, et une validation de notre capacité à gérer durablement le jardin, l'association va signer une convention avec la ville, fixant des objectifs-cadres, les modalités de la délégation de gestion, renouvelable chaque année par reconduction tacite.

5. Le combat pour la sauvegarde de l'Intendance

a. Qu'avons-nous fait ?

Une première phase de repérage et d'analyse de la situation historique, complétée par des embuches semées sur le chemin de l'administration des domaines (servitude de passage, etc.)

Puis nous avons investi dans une opération durable de sensibilisation, autour de l'exposition réalisée par les 3 architectes stagiaires de l'an dernier, et qui depuis tourne et nous sert lors de nombreuses manifestations. Ce travail accompli, nous avons pu monter un dossier beaucoup plus complet, avec un véritable diagnostic du problème patrimonial du Jardin des plantes, et une esquisse de projet de réhabilitation.

Nous avons été reçus par le Préfet, nous avons fait des délégations auprès des parlementaires, qui relayent auprès des ministres.

De lourdes opérations de communication, avec un fort travail de relations presse et de relations publiques. Nous avons reçu beaucoup de journalistes dans le jardin pour expliquer le projet, décroché un sujet pour le 19/20 sur FR3, une présence forte dans un magazine national, Pièces à conviction, diffusé la semaine dernière, décroché des articles dans tous les supports écrits ou presque.

b. Où en sommes-nous ?

La vente est « reculée » au printemps 2016. La pétition est importante mais elle stagne à 4000 signatures. L'Université est remobilisée, et consciente qu'elle ne peut agir seule.

c. Que faisons-nous maintenant ?

L'alternative est la suivante : Ou nous parvenons à faire retirer le bien de la liste des domaines en vente, ou le combat sera difficile, parce que les enchères seront assez hautes.

Nous continuons donc un travail de pression, mais nous avons besoin d'aide, pour tous les réseaux que nous n'avons pas.

Une des façons de mobiliser est de projeter dans l'avenir. Nous voulons donc créer un fonds de dotation qui affichera le projet de racheter ou de réhabiliter la vieille intendance. Mais pour cela, il faut des fonds de départ, et beaucoup d'énergie. Un fonds de dotation, c'est une pré-fondation, un instrument juridique et financier qui permet de recueillir des dons défiscalisés, et d'agir en tant que personne morale complète.

Bilans Financiers 2014

Nombre d'adhérents 2014 : 310

Nombre de sympathisants : 400

Recettes	
Solde 2013	184.20
Cotisations adhérents	1555.00
Dons	654.60
cartes postales	603.65
subvention Ville	1000.00
recettes totales 2014	3997.45

Dépenses 2014

Postes de dépenses	Montant	%
JEP	1397,55	43%
jardinage	740,80	23%
animations	621,45	19%
Outillage	402,05	12%
secrétariat	107,25	3%
Total général	3 269,10	100%

dû investir dans l'outillage et le matériel de Jardin ce qui représente au total 1 142,85 euros, soit 35% de nos dépenses.

Le poste « animations » comprend les actions de communication pour le gâteau des Rois, le Rendez-vous aux Jardins: flyers, affiches,...

Le poste Journées Européennes du Patrimoine (JEP) comprend les frais pour la création des panneaux et leur réalisation. Nous y avons introduit la compensation financière donnée aux étudiantes pour leur investissement et leur travail de qualité.

Commentaires : En 2014, l'association a pris la gestion du Jardin. Pour le remettre en état de et l'ouvrir au public, nous avons

Etat des comptes en Juin 2015

Nombre de cotisants : 150
Subvention de la ville : 1000 euros
Recettes en Juin 2015 : 2 279.35 €

Postes de dépenses	Montant	%
animation	146,19	17%
Assurance	88,51	10%
Jardinage	391,70	45%
secrétariat	253,66	29%
Total général	880,06	

Projet 2015-2016

Dans cette deuxième année de gestion effective du Jardin de la Reine, l'association entend continuer ses activités de restauration et de remise en culture.

Deux chantiers vont néanmoins s'ouvrir : des chantiers de restauration et de petits travaux, des chantiers d'animation.

En parallèle, l'association va intensifier son combat pour la sauvegarde de la vieille intendance.

1. Restauration et travaux

La Direction des Paysages et de la Biodiversité nous a annoncé en début d'année qu'elle n'aurait pas, en 2015, les crédits pour programmer le chantier d'archéologie botanique. Encore moins les crédits pour une opération d'archéologie classique, qui semble d'ailleurs remise à très long terme.

Par ailleurs, la subvention accordée par la ville est très en dessous de ce que nous avons demandé pour subvenir aux besoins de nos missions.

Aussi, plusieurs petits chantiers, ne nécessitant pas de crédits d'investissements, ont été acté entre la Ville et l'association : la réparation de la porte, la remise en eau du bassin, la recherche d'une ressource aquatique autonome, la recherche d'une solution de recyclage des déchets végétaux (broyeuse), des menus travaux de façades, la mise à disposition de plants nécessaires à la sécurisation des accès sauvages, ou importants pour la reconstitution de la diversité botanique. Il est aussi prévu de mettre un panneau d'identification du Jardin et son règlement intérieur sur le mur d'enceinte.

2. Animations et expérimentations pédagogiques

Pour accueillir les scolaires, l'association va s'engager sur une quinzaine de créneaux bénévoles d'une demi-journée, à l'issue de quoi nous procéderons à une évaluation des qualités d'accueil et de réception, et des possibilités d'extension de cette formule.

3. Sauvegarde de la vieille intendance

L'année sera certainement cruciale sur ce dossier dans lequel les pouvoirs publics ne semblent absolument pas disposer à entendre nos arguments, et ceux de la communauté scientifique. Il va falloir une forte mobilisation de l'association pour arriver à nos fins. Tous les réseaux devront être activés.

4. Consolidation financière

Cela a été dit dans le rapport d'activité, nous avons mis en place une solution de cotisation électronique qui devrait permettre de sécuriser un volume plus important de cotisations de soutiens. En parallèle, nous développons des « produits dérivés » sous formes de cartes postales.

En 2014, nous avons reçu en don une série de photos de Michel Descosy, grand photographe Montpelliérain. Nous travaillons maintenant à obtenir une série d'originaux par des auteurs de bandes dessinées.

Nous devons également maintenir un niveau de dons importants, notamment les dons occasionnels lors des rendez-vous publics.

Enfin, le dossier de rescrit fiscal reste pendant. Le bureau devra s'y atteler pour faire comprendre à l'administration fiscale notre projet d'intérêt général.